APRÈS ART. 3 N° 1465

## ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1465

présenté par M. Balanant

à l'amendement n° 761 de Mme Untermaier

-----

## **APRÈS L'ARTICLE 3**

Compléter cet amendement par les deux alinéas suivants :

« II. – Au 1° de 1'article L. 331-4 du même code, la référence : «  $14^\circ$  » est remplacée par la référence : «  $15^\circ$  ».

« III. – À l'avant-dernier alinéa de l'article L. 333-1 du même code, la référence : «  $14^\circ$  » est remplacée par la référence : «  $15^\circ$  ». »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination